

SOMMAIRE

PRESENTATION	-3
4-	BUREAU COMMISSIONS et DELEGATIONS
FINANCES	-5&6
7&8-	ASSAINISSEMENT
ENFANCE	-9&10&11
12-	MEDIATHEQUE
PISCINE	-13
14&15-	TOURISME

DERNIERE MINUTE

Communiqué de la SEM Pompadour

L'Assemblée Générale de liquidation de la SEM (Société d'Economie Mixte) POMPADOUR s'est tenue le 15 décembre 2016, celle-ci faisant suite à la vente du domaine de la Noaille à la société Etoile de Pompadour.
 Le Président informe que la somme de 270 130,87 € revient à la communauté de communes du Pays de Pompadour.
 Cette somme correspond à 228 750 € de capital et 41 380,87 € de boni. D'autre part, la somme de 35 979 € correspondant à un carry-back (report en arrière des déficits) sera versée à la communauté de communes le 1er janvier 2019.

Bulletin Communautaire du Pays de Pompadour
 Rédaction et mise en pages: Laurent Estrade
 Photos: Max Dupuy, Francine Pusset, Cédric Blancheton, Laurent Estrade
 Impression: Le Corrézien
 Parution: décembre 2016
 exemplaires: 3000

PRESENTATION

ARNAC-POMPADOUR - BEYSSAC - BEYSSENAC - GONCEZE - SAINT-SORNIN-LAVORS - TROCHE

La Communauté de communes du Pays de Pompadour s'est substituée aux communes, depuis le début des années 2000, dans des domaines pour lesquels une mutualisation des compétences et des charges était indispensable pour apporter le meilleur service possible à la population de nos 6 communes.

La **crèche de Pompadour** (Maison de l'Enfance) et le **centre de loisirs de Saint-Sornin** constituent un service très utile aux familles mais très coûteux pour notre collectivité. Nous veillons à optimiser l'adéquation entre les besoins et la réponse que nous apportons.

Le **tourisme** est une compétence que nous déléguons à l'Office de tourisme mais que nous finançons en mettant à disposition deux salariées et en participant aux frais de fonctionnement et à certains investissements (travaux financés par la com com) pour aménager les tours situées à l'entrée du château (office de tourisme dans la tour de droite et billetterie et boutique dans la tour de gauche) et pour des travaux effectués dans le château pour améliorer le circuit des visites.

La Communauté de communes est un des principaux financeurs de l'association "**Destination Pompadour**" chargée d'organiser avec l'Office de Tourisme, le haras National et d'autres partenaires, le développement des installations liées au tourisme et au cheval sur notre secteur. Nous aidons aussi l'Office National des Forêts à entretenir la forêt domaniale de Pompadour.

Le **service d'assainissement** est également géré par la communauté de communes, qu'il soit collectif (réseaux dans nos 6 communes, stations d'épuration (lagunes à Beyssac, Beyssenac, St Sornin et Troche et station d'épuration à Arnac qui a coûté 2,8 Millions d'euros en 2013)) ou non-collectif (diagnostic lors de ventes, mise en place lors de constructions neuves, contrôles à la demande). C'est un gros service qui s'auto-finance par la redevance que vous réglez avec votre facture d'eau.

Le **développement économique** et les zones artisanales ou industrielles de Chignac (Pompadour) et des Maisons Rouges (Saint-Sornin) ont permis d'accueillir des entreprises et de maintenir ou de créer des emplois sur le territoire.

De plus, nous sommes propriétaires de 3 bâtiments que nous louons à Sicame, à Mécatraction et à Voyages Limousin Périgord. Des places sont encore disponibles sur le site de Chignac.

La **culture** est une de nos récentes compétences depuis que nous avons repris la transformation de la bibliothèque de Pompadour en médiathèque du Pays de Pompadour qui sera ouverte au cours du printemps 2017.

La **piscine** de Pompadour appartient aussi à la Communauté de communes. C'est un service utile aux habitants, une activité sportive pour certains, ludique pour d'autres. Beaucoup de petites communes ou communautés ferment leur piscine car elles ne sont pas "rentables" ni bénéficiaires. Ce n'est pas notre choix car nous considérons que notre piscine participe à l'attractivité du Pays de Pompadour.

La communauté de communes du Pays de Pompadour gère, par son budget principal et ses 8 budgets annexes, environ 3 Millions d'euros de dépenses réelles de fonctionnement et 500 000 € de dépenses d'investissement, variables selon les années, y compris les remboursements d'emprunts.

Depuis plusieurs années, la **Communauté de communes aide les 6 communes** en leur versant chaque année une subvention (ou fonds de concours) leur permettant d'investir sur leur voirie et divers aménagements communaux. Deux années avec 80 000 € (2013 et 2014) et deux autres années 160 000 € (2015 et 2016) ont ainsi été répartis à nos 6 communes. La Communauté de communes emploie **plus de 20 salariés titulaires**, à temps plein ou partiel, et **une dizaine de salariés saisonniers** en été (à la piscine, au centre de loisirs, à l'office de tourisme). Certains salariés sont mis à la disposition des communes qui en ont besoin, partiellement, notamment pour les temps péri-scolaires. C'est ce que l'on appelle la mutualisation qui permet ainsi de compléter leur temps de travail, en accord avec les communes à qui cela permet de limiter les coûts de fonctionnement. Mais la mutualisation va s'intensifier et aller plus loin...



Avec la mise en place de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) votée en août 2015, les cantons et les régions ont été redécoupés et les communautés de communes ont dû s'organiser et s'entendre pour s'agrandir. Depuis avril 2015, nous travaillons avec la Communauté de communes de Lubersac-Auvézère pour fusionner au 1er janvier 2017. C'est en bonne entente et dans l'intérêt des habitants des 12 communes qui la composeront qu'est créée la **Communauté de communes du Pays de Lubersac-Pompadour** dont vous trouverez quelques informations en dernière page de ce bulletin d'informations.

Je remercie les personnels qui travaillent efficacement pour notre communauté et les conseillers communautaires qui se dévouent dans l'intérêt général. J'ai réellement apprécié les bonnes relations et l'entente qui ont régné au sein de notre conseil communautaire depuis près de 3 ans ainsi que la qualité des responsabilités qu'ont exercé mes 5 collègues maires et nos relations franches et amicales.

Francis COMBY
Président de la Communauté
de Communes du
Pays de POMPADOUR
Maire de BEYSSENAC

BUREAU COMMISSIONS et DELEGATIONS

Président:
Francis **COMBY**
Maire de Beysсенac

Michel **AUDEBERT**
Maire de Troche
chargé de l'enfance

Vice-présidents:

Alain **TISSEUIL**
Maire de Pompadour
chargé du tourisme

Serge **LANGLADE**
Maire de Beysсенac
chargé de l'assainissement
et de l'environnement

Henri **CERTE**
Maire de Saint-Sornin Lavolps
chargé des finances

Pascal **HERMAND**
Maire de Concèze
chargé des zones artisanales
et de l'économie

Secrétaire Bernadette LASCAUX (Concèze) **Secrétaire adjoint** Olivier BOURBOULOU (Beysсенac)

Membres du bureau

Raymond Marcel SUSSINGEAS (Arnac-Pompadour), Jean-Pierre SEMBLAT (Beysсенac)
Serge BEAUFILS (St Sornin Lavolps), André DUPUY (Troche)

Commission des finances :

Henri CERTE, Pascal HERMAND, Jack RAGU
Francis COMBY,
Michel AUDEBERT, Georges MACARY
Alain TISSEUIL, Serge LANGLADE

Commission assainissement :

Serge LANGLADE, Bernadette LASCAUX,
Christian LAGORCE, André Daniel DUTHEIL
Guy LACHAUD, Guy LAGRAVE
René BOYER, Alain DUBUISSON
Bernard LACHAUD

Commission enfance :

Michel AUDEBERT, Bernadette LASCAUX,
Marie-Claude CARAMIGEAS
Marisol BETANCOURT-GUERRERO ép. DELOGER
Serge BEAUFILS, Françoise PINAUD

Commission tourisme :

Alain TISSEUIL, Hélène GRANDJEAN
Serge BEAUFILS, Marie-Claude CARAMIGEAS
Annie CAUMON, Geneviève MOURIES
Jean-Paul GRACIAS, André DUPUY,

Commission intercommunale

Arnac-Pompadour
Hélène GRANDJEAN et Jack RAGU
Beysсенac
Françoise PINAUD et Geneviève MOURIES
Beysсенac
Marie-Claude CARAMIGEAS et Christian LAGORCE
Concèze
Georges MACARY et Jean-Paul GRACIAS
St-Sornin Lavolps
Bertrand GERODOLLE et Guy LAGRAVE
Troche
Guy LACHAUD et François SERMADIRAS

Commission d'appels d'offres

Commission de délégation de services publics :

Président Francis COMBY
Titulaires Raymond Marcel SUSSINGEAS
René BOYER, Michel AUDEBERT
Suppléants André Daniel DUTHEIL
Serge LANGLADE, Pascal HERMAND
Membres à voix consultative, Trésorier municipal
Concurrence des prix et répression des fraudes
Autres services s'il y a lieu (DDT, ...)

Commission économie et zones artisanales :

Pascal HERMAND, André DUPUY,
François SERMADIRAS
Alain TISSEUIL, Olivier BOURBOULOU
Bertrand GERODOLLE, Serge LANGLADE
Jean-Pierre SEMBLAT, Dominique DORMOY

Délégués au SIRTOM de Brive

Arnac-Pompadour
André Daniel DUTHEIL, Stéphane CHOUZENOUX
Beysсенac
Théo ISSOMBO, Bertrand LANGLADE
Beysсенac
Francis COMBY, Daniel PINAUD
Concèze
Bernadette LASCAUX, Jean-Paul GRACIAS
St Sornin Lavolps
Guy LAGRAVE, René BOYER
Troche
Michel AUDEBERT, André DUPUY

Délégués au Syndicat du Moulin de la Résistance

Francis COMBY (*Président du Moulin de la Résistance*)
Raymond Marcel SUSSINGEAS, Jean-Pierre SEMBLAT

Délégués au SYMA Portes de Corrèze

Francis COMBY, Henri CERTE
Pascal HERMAND (*Président du SYMA*)

Délégués à l'Office de Tourisme du Pays de Pompadour/Lubersac

désignés par les communes
Marine LACOTTE, Geneviève MOURIES
Marie-Claude CARAMIGEAS
Mélicca LECAS
Marie-Jeanne LACHAUME
Georgette JOUHANNAUD

Situation financière de la Communauté de Communes du Pays de Pompadour au 31 Décembre 2015.

Les données présentées sont issues du compte administratif, au 31 Décembre 2015.

Les opérations financières de la Communauté de Communes du Pays de Pompadour s'articulent autour d'un budget général et de cinq budgets annexes, Assainissement collectif, Assainissement non collectif, Centre de Loisirs de Saint Sornin Lavolps, Centre de Loisirs de Concèze, Maison de l'Enfance et de trois autres budgets annexes qui portent des investissements immobiliers qui font l'objet, chacun, d'un crédit bail à trois entreprises, Mécatraction (zone de Chignac - Pompadour), VLP (zone des Maisons rouges – Saint Sornin Lavolps), SICAME (zone de Chignac – Pompadour).

Les Produits de fonctionnement :

Les produits de fonctionnement s'établissent à 2 753 000 € en variation négative de 5,4 % sur l'exercice précédent.

Les Ressources fiscales :

A hauteur de 1 633 000 €, elles représentent 59 % des produits de fonctionnement.

Les ressources fiscales sont principalement composées de trois recettes :

- Les taxes foncières et d'habitation pour 55 %
- La taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour 23 %
- La cotisation sur la valeur ajoutée des Entreprises pour 13 %

En 2014 les taxes foncières et d'habitation ont fait l'objet d'une majoration limitée à 0,5 %.

A noter que la taxe de séjour ne représente que 0,2 % des ressources fiscales et qu'il y a ici une marge de manœuvre.

La Dotation Globale de Fonctionnement et autres Dotations :

A hauteur de 419 000 € la part des dotations dans les produits de fonctionnement est de 15 %.

Ces dotations ont diminué de 12 % de 2014 à 2015.

Les Charges de fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement s'établissent à 2 794 000 €.

Elles sont en très légère progression de 2 % sur l'exercice antérieur.

Les Charges de Personnel :

Elles représentent 29 % des charges globales et ont progressé de 0,5 % d'un exercice sur l'autre.

Les Charges de Gestion Courante :

Leur part est de 32 % des charges.

Elles sont bien maîtrisées puisqu'en diminution de 1 % d'un exercice sur l'autre.

Les Atténuations de Produits :

C'est également un poste important, représentant 29 % de l'ensemble.

Il regroupe les attributions de compensation reversées aux communes ainsi que le fonds de péréquation des ressources intercommunales.

Les Charges financières :

Elles ne représentent que 1,4 % des dépenses.

Elles sont en diminution de 10 % sur l'exercice précédent du fait que de nouveaux emprunts n'aient pas été contractés et que d'autre part, le taux de certains crédits en cours, ait été renégocié.

La capacité d'autofinancement :

La Capacité d'Autofinancement Brute(CAF) représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement (remboursement de dettes , dépenses d'équipement). Elle est calculée par différence entre les produits réels de fonctionnement et les charges réelles.

La CAF brute de la collectivité s'érode d'exercice en exercice pour s'établir à 71 000 € en 2015.

La CAF nette (CAF brute diminuée du remboursement du capital des emprunts) connaît une évolution identique à celle de la CAF brute. En 2015, la CAF nette est négative de 1 000 €.

Les budgets Annexes:

Les trois budgets annexes de la Communauté de Communes relatifs aux structures d'accueil pour l'enfance et la jeunesse sont équilibrés par une subvention du budget général :

- 223 000 € pour le budget de l'enfance ;
- 148 000 € pour le budget du Centre de Loisirs de Saint Sornin Lavolps ;
- 12 000 € pour le budget de la garderie de Concèze.

Les budgets d'assainissement collectif et non collectif s'équilibrent, voire dégagent des résultats excédentaires malgré des investissements très conséquents ces dernières années. Les trois budgets liés aux opérations de crédit bail s'équilibrent simplement par l'encaissement des loyers qui couvrent les remboursements d'emprunt liés à ces investissements immobiliers.

L'investissement

Les dépenses d'investissement concernent les dépenses d'équipement, et le remboursement de dettes. Parallèlement, l'ensemble des moyens financiers dont dispose la Communauté de Communes constitue des ressources (emprunts, dotations, subventions).

Le financement disponible :

Le financement disponible représente le total des ressources, hors emprunt, dont dispose la collectivité, pour investir, une fois ses charges payées et ses dettes remboursées. A la clôture de l'exercice 2015, le financement disponible s'établit à 8 000 €. Il est nécessaire de souligner, à ce stade, que la collectivité n'a fait aucun appel à l'emprunt au cours des exercices 2013, 2014 et 2015.

Les dépenses d'équipement :

Elles s'établissent en 2015 à 214 000 € et représentent 61 % des dépenses d'investissement.

Le financement des investissements :

Les sources de financement des investissements d'une collectivité sont diverses. La plus importante, au plan de la santé financière, repose sur sa capacité d'autofinancement qui lui permet d'avoir plus ou moins d'indépendance vis à vis des organismes de prêts. Viennent ensuite les financements externes, subventions, FCTVA, fonds de concours. Les financements peuvent être également assurés pour tout ou partie par l'utilisation d'excédents réalisés lors des exercices précédents. En 2015, les investissements de la Communauté de Communes ont été financés, d'une part, par la CAF dégagée, puis essentiellement par l'utilisation d'excédents engrangés précédemment.

L'Endettement :

Au 31 Décembre 2015, l'encours de la dette s'élève à 3 917 000 €. Comme déjà dit précédemment, cet encours diminue depuis trois ans , du fait de non souscription de nouveaux emprunts.

Il est primordial de souligner que dans cet encours, 1 342 000 € sont liés aux opérations de crédit bail des trois budgets annexes vus plus haut. Hors ces emprunts, la dette « réelle » s'établit à 2 575 000 €, soit 625 € par habitant.

La Trésorerie :

A la fin de l'exercice , la trésorerie est large , à 650 000 € .

ASSAINISSEMENT

Assainissement Collectif

La Communauté de Communes du Pays de Pompadour gère la collecte et le traitement des eaux usées dans les zones d'assainissement collectif.

Les équipements de collecte et de traitement des eaux usées sont composés de:

Réseaux de collecte:

32,5 km en séparatif
1,5 km en unitaire, 2,4 km en refoulement

8 Postes de refoulement:

Bourg de Beyssac
Vassagnac (Arnac-Pompadour)
Lotissement du Brujassou (Arnac-Pompadour)
La Croix du Loup (Troche)
L'hippodrome
Bourg de St-Sornin-Lavolps (**ci-contre**)
Chignac (Arnac-Pompadour)
Chenours (Beyssac)

5 Stations d'épuration: Stations à boues activées (Arnac), Filtre planté de roseaux (Beyssac), Lagune Tugeat (Troche), Lagune Vigeois (Troche), Lagune (Beysseac)

Par manque de moyens techniques et de personnel, un contrat d'affermage (renouvelé le 1/01/2008) a été établi, pour une durée de 12 ans, avec la société SAUR pour le suivi et l'entretien de toutes les installations d'assainissement collectif de la Communauté de Communes du Pays de Pompadour.



Entre 2012 et 2014, la nouvelle **station d'épuration d'Arnac** a été construite au même endroit que l'ancienne datant des années 75. La conception du projet et le suivi des travaux ont été confiés au bureau d'études SOCAMA. Les travaux ont été réalisés par les entreprises SAUR, VIGIER Génie Civil Environnement, Architectes et Associés et Atelier de Paysage Thierry Viviant. Le coût de l'opération s'élève à 2 800 000 Euros TTC financée par l'Agence de l'Eau Adour Garonne, le Conseil Départemental de la Corrèze et la Comcom du Pays de Pompadour.



ASSAINISSEMENT

Assainissement Collectif (suite)

Pour le raccordement des habitations sur le réseau existant, la Communauté de Communes met en place une boîte de branchement en limite de propriété (**ci-dessous**).

Les usagers ont 2 ans pour raccorder leurs eaux usées à cette boîte de branchement. Les travaux en domaine privé sont à la charge du propriétaire. Le coût de l'opération est un forfait de 500 € par branchement. Des contrôles de raccordement sont réalisés ponctuellement, dans le cadre des ventes d'habitations, afin que les futurs acquéreurs sachent si le raccordement est convenable ou pas.

Le bon fonctionnement des ouvrages de traitement dépend du bon raccordement des habitations. En effet, les eaux usées sont collectées vers les stations de traitement ou les lagunes, et les eaux pluviales sont directement conduites vers le milieu naturel.

La conformité des raccordements assure un traitement optimal des effluents et un meilleur respect de l'environnement.



Assainissement Non Collectif

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif créé en 2001 est assuré par Cédric BLANCHETON sous la responsabilité de Serge LANGLADE (Vice-président en charge de l'assainissement). Le SPANC est au service des usagers pour tout ce qui touche aux installations d'assainissement autonome.

Pour les installations neuves : Dans le cas d'une demande de permis de construire pour la réalisation d'une nouvelle habitation ou dans le cas d'une rénovation de maison, un dossier de demande d'installation d'assainissement non collectif doit être établi en collaboration avec le SPANC. Quand le dossier est validé par la Communauté de Communes du Pays de Pompadour, les travaux peuvent commencer et le technicien SPANC s'assure, lors de cette phase, du respect des règles en vigueur. Une fois le travail terminé, un certificat de conformité est délivré au propriétaire. Ce service est facturé 90 €, une seule fois en fin d'année, lorsque les travaux sont achevés.

Pour les installations existantes : Un diagnostic des installations est programmé pour l'ensemble des communes de la Communauté de Communes du Pays de Pompadour. Le but de la visite du technicien SPANC est de contrôler l'état des ouvrages, leur fonctionnement et leur entretien. Le temps de faire le point sur toute l'installation mise en place, le technicien SPANC est à la disposition des particuliers pour répondre à leurs questions. Le coût du service rendu est de 15 € par an. Des diagnostics assainissement sont également réalisés pour chaque vente de bien afin d'informer les acheteurs sur l'installation d'assainissement non collectif en place.

Pour tout renseignement contacter :
Communauté de Communes du Pays de Pompadour
Service Assainissement
Cédric BLANCHETON
42 rue des Ecoles 19230 Arnac-Pompadour
Tél : 05 55 73 67 15 – Fax : 05 55 73 67 16
Courriel : environnement@cc-payspompadour.fr

Centre de Loisirs Les Filous

Accueil de Loisirs Sans Hébergement
19230 Saint Sornin Lavols

Les mercredis :

Depuis quatre ans, l'accueil de loisirs reçoit les enfants les mercredis midi et après-midi, durant lesquels, plusieurs activités leur sont proposées (atelier peinture, modelage, coloriage, activités manuelles, jeux sportifs, parcours de motricité, jeux de piste ou encore grands jeux...).

Le Pays d'Art et d'Histoire est venu proposer une petite parenthèse à toutes ces activités durant quelques mercredis des mois de mars à juin, en invitant le centre à participer à l'élaboration d'un Livret de découverte du patrimoine de Beyssenac (Explorateurs Beyssenac).



Vacances de février :

25 Filous âgés de 7 à 12 ans ont pris la direction de Picherande pour un séjour très attendu. Ainsi durant 3 jours, les descentes de luge, le ski de fond, les batailles de boules de neige et la visite du musée de la tannerie de Bort-les-Orgues ont, une nouvelle fois, ravis petits et grands.

Pendant ce temps, le groupe d'enfants accueilli au centre s'est évadé toute une journée à Brive avec pour programme : la découverte des joies de la glisse à la patinoire le matin et la visite de la caserne des pompiers l'après-midi.

La deuxième partie des vacances fût consacrée à la préparation d'une petite représentation prévue pour clôturer les vacances. Ainsi les plus jeunes ont échafaudé un spectacle de marionnettes

inspiré du petit chaperon rouge pendant que les plus grands réalisaient un court métrage en ombres chinoises grandeur nature, retraçant une des histoires de Lucky Luke.

Vacances d'Avril :

Durant ces vacances, le groupe des 3/6 ans s'est amusé autour d'une ribambelle d'activités sur le thème des insectes (réalisation d'insectes géants, gâteau « papillon », réalisation d'une petite maquette nature, jeu de piste...)

Les 6/12 ont, quant à eux, visité l'univers des nains de jardins, notamment à travers un atelier couture (confection de bonnet de nain en vue d'un grand jeu), la réalisation d'un « nain d'intérieur » en plâtre ou d'un grand jeu (le convoyeur de Légumes). Une journée au jardin de Colette (où petits et grands ont pu se perdre dans le labyrinthe géant, participer à une chasse aux œufs à travers tout le parc et assister à un spectacle de magie) ainsi qu'une sortie à Beyssac, au jardin d'Ordesa (où Isabelle nous attendait pour la fabrication d'un hôtel à insectes) étaient également au programme.

Grandes vacances :

Le magicien d'Oz est venu, durant les grandes vacances, rythmer les jeux et activités du groupe des plus grands. Ainsi, une journée « bûcheron », une chasse au trésor (dans la forêt de Pompadour) inspirée de l'histoire de Dorothée, ou encore une journée « épouvantail » ont été organisées. Nous retiendrons également la sortie vélo, la journée au parc Wizz'titi (parc Accro-branches), la journée « plage » et les « virées » à la piscine de Pompadour.



Centre de Loisirs Les Filous

Cet été, le centre de loisirs a pu, suite à la mise en place de nouveaux contrats, organiser un tout nouveau séjour estival.

C'est ainsi qu'un petit groupe de 12 enfants, accompagné de deux animatrices, ont fait leur sac pour une aventure de trois jours et deux nuits, sous tente marabout, sur la presqu'île de Viam (près de Bugeat). Entre canoë, course d'orientation, tir à l'arc et soirée trappeur, pas le temps de s'ennuyer !



En ce qui concerne le groupe des plus jeunes, 'le loup voyageur' les a transportés de continent en continent durant tout l'été. Ainsi, l'Asie, Europe, Amérique et Afrique furent les fils rouges des différentes semaines : (monde miniature, maquette et jeux gonflables extérieurs)...

Au programme nous pouvions retrouver la confection de Totems, la fabrication de cerf-volant, un repas asiatique, le parcours pied nu, une sortie pêche, des sorties piscine, un grand jeu

à la forêt, la décoration d'une coiffe indienne ou encore une sortie au parc Feeriland.

Vacances de Toussaint :

Halloween fût à l'honneur, durant ces 2 semaines de vacances, aussi bien chez les 3/6 que les chez les 6/12 ans. Ainsi, parmi les activités proposées, nous retrouvions : Ateliers manuels et décoration du centre, déguisements et maquillage, chasse aux bonbons dans les rues de St-Sornin-Lavolps (nous en profitons d'ailleurs pour remercier tous les habitants qui nous ont offert des friandises), atelier cuisine (pizza momie), bricolage (string art) et modelage (citrouille et fantôme en pâte à sel).

Tibiscuit (le bonhomme pain d'épice) est venu inspirer le programme des plus grands tout au long de la semaine, notamment lors d'un atelier couture, d'une matinée cuisine, d'un après-midi 'ciné et chocolat chaud' au centre ou encore d'un atelier dessin.

Pour le groupe des plus jeunes, tout un tas d'activités autour de Noël ont été proposées : 'Ecrivons au Père Noël', une matinée lecture et contes de Noël ainsi qu'un atelier 'dessine-moi Noël', le bruit court même que le Père Noël aurait pointé, juste avant Noël, le bout de son bonnet...

Merci à toutes les personnes qui nous font confiance et à celles qui contribuent au bon fonctionnement du centre. Bonne année à tous !

Les travaux avancent

L'état doit veiller à l'équilibre des ressources documentaires sur l'ensemble du territoire et toute collectivité publique doit assurer l'accès à la formation, l'information et la culture en favorisant le fonctionnement d'un service de lecture publique. A cet effet, la bibliothèque communale est entrée sous la compétence de la Communauté de Communes du Pays de Pompadour, au printemps 2016. (Arrêté Préfectoral en date du 18 mars 2016).

Les travaux ont commencé en septembre et leur durée prévisionnelle est de 7 mois. Ce projet, dorénavant porté par la Communauté de Communes du Pays de Pompadour, est subventionné par le Conseil Départemental, au titre « du plan de développement de la lecture publique » et par la DRAC, Direction Régionale des Arts et de la Culture, d'autre part. Toutes les énergies sont réunies pour offrir, dès le printemps 2017, un lieu culturel répondant aux critères actuels de modernité et de qualité, dans cette belle région qu'est le Pays de Pompadour et ses alentours.



Visite de chantier du Jeudi 10 novembre, en présence de l'architecte, d'élus, d'employés et d'artisans.

piscine



La piscine intercommunale du Pays de Pompadour a connu plusieurs tranches de travaux nécessaires à son bon fonctionnement, depuis qu'elle est passée sous la tutelle de la communauté de communes, en 2012. Les dernières concernent, le remplacement du système de chauffage des deux bassins, un grand bassin de 25 m et un plus petit qui sert également de pataugeoire.

Elle ouvre, dès juin, pour les écoles du Pays de Pompadour et de Vigeois, du lundi au vendredi. Le public, et les centres de loisirs, peuvent également avoir accès à la baignade, tous les mercredis de juin. En saison estivale, la piscine est ouverte du lundi au samedi inclus, de 11 h à 18 h 45. Elle est fermée le dimanche et les jours fériés. La caisse et l'accueil sont assurés par des employés saisonniers. Le personnel de surveillance est composé d'un maître nageur (P. CHASTAGNIER) et d'un surveillant-sauveteur (L. ESTRADE) tous deux titulaires, recyclés et remis à niveau tous les ans. Un surveillant-sauveteur occasionnel est engagé pour des remplacements.

La tarification, pour 2016, était la suivante :

Gratuit pour les enfants de moins de 6 ans.
 Pour les enfants âgés de 6 ans à moins de 14 ans, habitants de la Communauté de Communes du Pays de Pompadour, une carte d'une valeur de 10 € est délivrée à l'entrée de la piscine sur présentation d'une photo et d'un justificatif de domicile.

Pour les enfants, de 6 ans à moins de 18 ans, le tarif est de 1 € le ticket.

Tarif adulte : 3 € le ticket.
 Carnet de 10 tickets : Adulte : 25 € - Enfant : 8 €



Tous les ans, un exercice à taille réelle est mis en place avec les pompiers du Pays de Pompadour, afin de tester le plan de secours

TOURISME



Suite à l'annonce du désengagement du Club Méditerranée, le président de la SEM (société d'économie mixte, ex Club Med), Alain Tisseuil, a rapidement travaillé sur un projet de reprise du Domaine de la Noaille. Une réunion s'est ainsi tenue, à l'Elysée, en Juillet 2014, au cours de laquelle l'ensemble des partenaires a convenu de la nécessité de travailler à l'élaboration d'une stratégie de destination à l'échelle du territoire. Ainsi, lors de l'assemblée générale constitutive, du 11 décembre 2014, l'association Destination Pompadour a vu le jour.

L'IFCE (Haras Nationaux), la SEM Pompadour, la Communauté de Communes du Pays de Pompadour et la Caisse des Dépôts et Consignations se sont mobilisés afin de trouver un repreneur capable d'assurer une exploitation économiquement viable du domaine de la Noaille.

La Région et le Conseil Départemental de la Corrèze qui ont, particulièrement, vocation à prendre part à de tels projets, ont intégré le comité stratégique. Au delà de la recherche d'un repreneur pour le site de Beyssac, l'association souhaite mobiliser les nombreux acteurs publics et privés agissant déjà pour le développement du territoire, à l'échelle d'un périmètre pertinent et probablement élargi.

Il s'agissait donc, ici, de créer un véritable produit touristique à l'échelle communautaire.

Plusieurs mises en oeuvre s'en sont suivies :

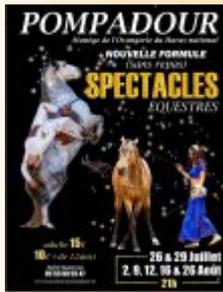
- La mobilisation d'un chef de projet qui a permis d'organiser un état des lieux des ressources existantes et d'élaborer un diagnostic en identifiant les potentiels, ouvrant de larges perspectives d'actions .
- La fusion de l'Office de tourisme du Pays de Pompadour avec l'association des Trois Tours, créée en 2004 , qui assurait la mise en valeur d'un patrimoine d'exception que constitue le Haras National de Pompadour, en proposant des visites guidées, des spectacles et des animations autour du cheval .
- L'exploitation touristique du patrimoine de l'IFCE est confiée à l'Office de Tourisme du Pays de Pompadour-Lubersac.
- Le lancement d'un nouveau circuit autour de ce site remarquable, visant à créer un lieu unique de visites, au cœur de Pompadour, qui permet aux visiteurs :
 - de « flâner » dans l'enceinte du Château, tout en découvrant l'activité liée au cheval.
 - de profiter d'un parcours intérieur consacré à l'impact de l'activité du Haras, dès le XVIIIème, sur l'édifice, tout en jouissant d'une bibliothèque du XIX ème siècle dédiée au patrimoine équestre.
 - de participer aux nombreuses animations développées autour du cheval (spectacles, cabarets...)
- Les cessions du domaine de la Noaille et du site de la Jumenterie Nationale à la société Etoile de Pompadour. Cette dernière, tout en travaillant activement à la création d'une école internationale d'équitation, vient d'ouvrir un hôtel de standing ainsi qu'un restaurant tenu par un chef étoilé.
- Un rapprochement des offices de tourisme de Lubersac et Pompadour, dans un contexte de fusion communautaire programmée. La communauté de communes du Pays de Pompadour et celle de Lubersac-Auvézère ont anticipé la réunion de leur deux offices de tourisme. Dorénavant, une seule et unique association porte la stratégie de développement touristique à l'échelle des 12 communes qui composent les deux territoires réunis.
- Le recrutement d'un directeur pour cette instance qui a pour missions de programmer un plan concerté d'actions, et de créer du lien entre les opérateurs locaux, par un accompagnement dans le développement événementiel. Il participe activement aux projets touristiques qui émergeront sur le territoire.
- Canal des Moines à Beyssac : Lancement de l'étude de remise en état du Canal des Moines qui alimentait les terres cultivables de la Chartreuse du Glandier. Confiée à de jeunes ingénieurs paysagistes, elle permettra de connaître le coût des futurs aménagements techniques, de sécurité, de valorisation paysagère et patrimoniale du site et de la promotion touristique de la Chartreuse du Glandier (belvédère à créer) et du Pays de Pompadour Lubersac.

TOURISME

Suite à l'assemblée générale du 19 mars 2016, et selon la volonté des élus des deux communautés de communes, a eu lieu, la fusion des deux offices de tourisme, de Lubersac et de Pompadour.

Plusieurs nouvelles opérations apparues, sous la présidence de Fanny Boichot et reprises par Martine Crouzillac, et d'autres plus anciennes, ont été maintenues, en 2016 . Le nouveau circuit de visites, les balades à poney, dans les jardins du château, les escapades gourmandes, les randonnées, les visites théâtralisées, pour ne citer qu'elles.

L'Office de Tourisme a tenu à faire évoluer l'une de ses animations phares de l'été, Pompadour aux Lampions. Grâce à des bénévoles toujours plus nombreux et de plus en plus motivés, plusieurs aménagements ont été apportés au circuit scénique que nous fait découvrir Patrick Imbeau, accompagné d'une cinquantaine de complices. La compagnie d'arts équestres ATAO apporte un plus avec une superbe représentation équestre, sur les pelouses de l'Orangerie. Les 210 participants de la 4ème et dernière représentation de la saison 2016 montrent à quel point touristes et locaux ont plaisir à découvrir ou redécouvrir une facette originale et méconnue de Pompadour et de son château.



Autre nouveauté, pour cette saison 2016, l'entrée de l'Office de Tourisme dans l'organisation des spectacles et des cabarets équestres, en collaboration avec l'IFCE, et avec le Concours de la Communauté de Communes qui a détaché Laurent ESTRADE pour la coordination du produit « cabarets 2016 ». La compagnie ATAO et Lorelei, artistes équestres de la saison, ont été ravis du retour des danseuses de l'ACPP (Association Culturelle du Pays de Pompadour). Les établissements Le Hech ont rejoint également l'équipe. 3 cabarets et 7 spectacles ont rencontrés un succès que personne n'aurait espéré.

L'animation pour la fête d'halloween, a été reconduite. Une après-midi dédiée aux enfants avec des ateliers maquillage, et une chasse aux bonbons, dans les jardins du château. 400 enfants ont envahi les terrasses sous un soleil radieux. Le soir, pour un public un peu plus âgé, une visite originale du château et de ses abords a enregistré 950 curieux, ravis du spectacle proposé par une cinquantaine de bénévoles de Lubersac et de Pompadour, tous plus monstrueux les uns que les autres.



L'antenne de Lubersac est restée ouverte au public, tout l'été, dans des locaux entièrement réagencés, avec pour principales missions l'accueil et l'information des touristes sur les différentes manifestations du Pays de Lubersac-Pompadour. Balade contée, animations au camping de la vézénie, escapades gourmandes ont rencontré un grand succès.

La fin de la saison 2016 s'est terminée avec la fête de Noël, sur la place du château, que l'office a organisé avec le comité des fêtes, l'association des commerçants et la municipalité de Pompadour.



Le 1^{er} janvier 2017, nos 6 communes (4 200 habitants) s'associent aux 6 communes de Lubersac-Auvézère (3 600 habitants) pour former la **nouvelle Communauté de communes du Pays de Lubersac-Pompadour** (7 800 habitants). Nous gardons les mêmes compétences et allons en acquérir de nouvelles. Ainsi, nous gérerons un centre de loisirs supplémentaire, une autre piscine et une seconde médiathèque, le tout à Lubersac. On pourrait penser que certaines de ces structures pourraient être "supprimées", mais ce n'est ni possible ni souhaitable, ni à Pompadour ni à Lubersac. Ce sont des services de proximité qui sont indispensables dans les deux centres-villes. Nous allons optimiser leur fonctionnement et nous pourrions partager du matériel et mobiliser notre personnel selon les besoins et les périodes de l'année.

La **Maison de santé pluridisciplinaire de Lubersac** sera une nouvelle compétence (elle appartient actuellement à la communauté de communes de Lubersac-Auvézère) même si l'activité "essentielle" est désormais le remboursement des emprunts qui ont permis de la construire. Mais nous allons maintenant étudier l'organisation et le maintien des services de santé pour nos 12 communes.

Le Centre culturel de Lubersac-Auvézère va devenir le **Centre culturel du Pays de Lubersac-Pompadour** et nous allons proposer des activités et des spectacles en bon accord avec le nouveau territoire. Nous souhaitons dynamiser le territoire en aidant **Radio PAC** à recruter un animateur ou un journaliste qui devra relater les activités des associations, des artisans et commerçants, des entreprises, des exploitations agricoles, des communes et de la communauté de communes.

Nous continuerons à oeuvrer, comme depuis plusieurs années, pour inciter à la construction d'un **centre de secours et d'incendie** qui pourrait être situé entre Pompadour et Lubersac, nos deux casernes ne permettant plus à nos sapeurs-pompiers volontaires et dévoués de travailler convenablement.

La communauté de communes va contribuer à amener la fibre sur toutes les communes pour tous les corréziens grâce au projet initié par le Conseil Départemental de la Corrèze pour que le **réseau internet "100 % fibre"** aide notre territoire à maintenir ou à accueillir de nouveaux habitants et des activités économiques.

Dans le but d'obtenir des financements de l'Etat pour mettre en place un projet de territoire commun et coordonné dans les domaines de l'attractivité (touristique et économique), de la revitalisation des centre-bourgs (habitat et logement), des services au public (soins, internet à haut débit),..., nous allons constituer le **Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Vézère-Auvézère** (P.E.T.R.) avec deux autres communautés de communes, Pays d'Uzerche et Vézère-Monédières-MilleSources.

La nouvelle **Communauté de communes du Pays de Lubersac-Pompadour** comprend 31 délégués selon la population de nos communes (8 pour Lubersac, 4 pour Pompadour, 3 pour Beyssac et Saint-Sornin Lavolps, 2 pour Beyssenac, Concèze, Saint-Martin Sepert, Saint-Pardoux Corbier et Troche, 1 pour Benayes, Montgibaud et Saint-Julien le Vendômois). Le siège administratif a été fixé à Lubersac, Place de l'Horloge où nous avons acheté les locaux de l'ancienne pharmacie. Les aménagements de 4 bureaux pour 5 à 6 personnels administratifs et d'une salle de réunions permettront de regrouper les services qui étaient au 1er étage de la mairie de Pompadour et à la mairie de Lubersac.

Cela fait plus de 20 ans que l'on parle de l'intérêt évident pour le Pays de Pompadour de travailler avec celui de Lubersac. Nous y sommes et nous devons tout mettre en oeuvre pour que ce soit au service de tous.